



PARTAGE D'EXPERTS

N°8
MARS
2022

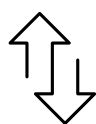
LA REVUE
THÉMATIQUE
MMA ENTREPRISE
POUR LES COURTIERS

RISQUE
CLIMATIQUE

**RESPONSABILITÉ
PARTAGÉE ET
PRÉVENTION
PROACTIVE**

INSIGHTS

LES PERTES ASSURÉES, LES DOMMAGES CAUSÉS, LES DÉGÂTS CUMULÉS PAR LES CATASTROPHES NATURELLES SONT EN FORTE AUGMENTATION.



3,3 MDSE€

Coût des événements climatiques en France en 2020, dont :



1,4 MDE€

pour les catastrophes naturelles (inondations, sécheresse...)



1,1 MDE€

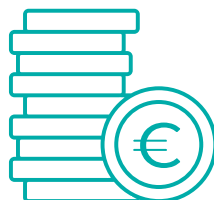
pour les sinistres tempêtes, grêle et neige



0,6 MDE€

pour les sinistres récoltes

Source : France Assureurs, 2021



170 MDSE€

(soit plus de 150 milliards d'euros) de coût total des dommages causés par les dix catastrophes météorologiques les plus coûteuses de 2021, chiffre en augmentation par rapport à 2020.

Source : l'ONG Christian Aid, décembre 2021



Plus de **250 MDSE€**

de pertes assurées seraient à déplorer à la suite des catastrophes naturelles survenues en 2021 (en hausse de plus de 24 % par rapport à 2020).

Source : Swiss Re Institute, décembre 2021

143 MDSE€

DÉGÂTS CUMULÉS CAUSÉS PAR LES ALÉAS NATURELS EN FRANCE DE 2020 À 2050 CONTRE 74,1 MILLIARDS DE 1989 À 2019.

Source : impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050 - France Assureurs - 28 octobre 2021



LA PRÉVENTION ET LA DIFFUSION D'UNE CULTURE DU RISQUE NATUREL AU SEIN DE NOS POPULATIONS SONT DES ATOUTS-CLÉS À MOBILISER POUR AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DE NOTRE PAYS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Florence Lustman,
Présidente de France Assureurs

PARTI-PRIS



UNE EXPERTISE POINTUE ET UNIQUE SUR LE MARCHÉ



Pour les assureurs, la prise en compte des risques liés au changement climatique se révèle l'un des principaux défis des prochaines années dans l'évaluation et la gestion de leurs actifs et de leurs passifs. Covéa estime que d'ici 2050 en France, la sinistralité inondation devrait être multipliée par 2, la charge sécheresse croître de 60 % et la grêle de 20%... Pour notre Groupe, le risque climatique est donc une préoccupation majeure. C'est pourquoi nous disposons d'équipes dédiées et spécialisées en charge de modéliser les risques et d'effectuer une veille constante toute l'année sur le risque climatique. Grâce à leur travail et à la connaissance détaillée de nos portefeuilles, nous pouvons établir une cartographie précise des expositions aux risques et mieux anticiper la survenance d'un événement. Les modèles sur lesquels nous travaillons sont sans cesse mis à jour pour prendre en compte les dernières tendances. Avec une telle force de frappe dont le périmètre a été étendu en 2021 à l'échelle internationale, nous mettons à votre disposition et à celle de vos clients une expertise très pointue et unique sur le marché. Plus que jamais, notre volonté est de vous accompagner en sensibilisant vos clients à travers une politique volontariste de prévention. Et cet engagement, nous comptons bien le renforcer encore ces prochaines années avec votre soutien.



@xavgueg



Xavier GUEGUEN

Xavier GUEGUEN

Directeur Performance Économique Covéa

CLIMAT : UNE PLUS GRANDE EXPOSITION AUX RISQUES

COMMENT REDIMENSIONNE-T-ON L'ASSURANCE
ALORS QUE LES RISQUES CLIMATIQUES
DEVIENNENT SYSTÉMIQUES ? LA SOLUTION PASSE
PAR LE PRINCIPE D'UNE RESPONSABILITÉ
PARTAGÉE, MAIS AUSSI PAR UNE DÉMARCHE
DE PRÉVENTION PROACTIVE.



« *Le changement climatique nous bouscule avec ses impératifs de transition et d'adaptation. Politiques, économistes, industriels et citoyens ont besoin d'informations vérifiées, sûres et non idéologiques pour comprendre et faire les meilleurs choix possible. Nous devons mettre la science à leur service* », déclare le Pr Jean-Marie Tarascon, porteur de l'initiative Avenir Commun Durable qui a vocation à apporter des réponses scientifiques aux enjeux du changement climatique et à diffuser des données certifiées. En tant que mécène de cette initiative issue du Collège de France, le Groupe Covéa sait combien la question du risque climatique doit être traitée avec sérieux.

Tempête hivernale Uri au Texas, vague de froid extrême au Canada, orages, grêle et tornades en Europe, incendies en Californie, inondations meurtrières en Chine... les événements enregistrés sur l'année 2021 en témoignent. Les risques générés par le changement climatique ont un impact significatif sur une part croissante de la population. Au niveau mondial, à chaque décennie depuis les années 1980, les préjudices assurés associés aux catastrophes climatiques ont plus que doublé. Selon le réassureur Munich Re, en 2014 ce type de sinistres avait coûté environ 93 milliards d'euros. D'ici 2050, les dégâts cumulés du fait des aléas naturels atteindraient 143 milliards d'euros rien que

sur le périmètre français, d'après l'étude « Impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050 »⁽¹⁾ de France Assureurs (28 octobre 2021).

Les catastrophes naturelles, amplifiées par le changement climatique, génèrent différentes catégories de risques pour les assureurs. La plus évidente est celle des risques matériels qui résultent des dommages directement causés par les phénomènes climatiques (perte de valeur de certains actifs, augmentation de la fréquence et du coût des sinistres). Mais les risques de transition peuvent être tout aussi dévastateurs. Découlant d'ajustements



**Politiques, économistes,
industriels et citoyens
ont besoin d'informations
vérifiées, sûres et non
idéologiques pour
comprendre et faire les
meilleurs choix possible.**

Jean-Marie Tarascon,
Avenir Commun Durable



143 MDSE
PRÉVISION DES DÉGÂTS
CUMULÉS D'ICI 2050
EN FRANCE



Xavier Ducurtil
Directeur de l'Engagement
Sociétal de Covéa

La trajectoire bas-carbone de Covéa

imposés par des changements de politique générale, mais aussi réglementaires, technologiques, comportementaux en vue d'une transition vers une économie bas-carbone, ces risques, s'ils sont mal anticipés, peuvent déprécier des actifs jugés trop émetteurs en gaz à effet de serre ou inadaptés aux nouveaux enjeux et comportements, voire engendrer des pertes de contrats d'assurance sur des activités trop polluantes ou déclassées. Les risques de responsabilité sont également à prendre en compte. Ils peuvent être liés notamment aux impacts financiers des demandes de compensation de la part de ceux qui subissent des dommages dus au changement climatique. Reste enfin les risques de réputation. Plus subjectif, ce type de risques n'en est pas moins réel. La modification de la perception des clients et des parties prenantes quant à la contribution d'une entreprise à la transition climatique, par exemple, peut avoir un impact préjudiciable. Les assureurs sont bien sûr concernés, que ce soit via les actifs qu'ils détiennent ou via les acteurs qu'ils assurent.

Toutefois, contrairement à ce qu'avancent certains discours alarmistes, l'impact du risque climatique sur les organismes d'assurance reste sous contrôle. « *Les principaux risques des assureurs sont ceux liés aux marchés financiers, au cyber et au réglementaire. En fait, seuls 10 % à 13 % des actifs des assureurs au niveau européen sont exposés au risque*

Face à l'enjeu du réchauffement climatique, tous les acteurs économiques sont concernés et vont devoir engager un effort massif et collectif pour atteindre la neutralité carbone. Covéa est pour sa part activement engagé en ce sens. Illustrations avec Xavier Ducurtil, directeur de l'Engagement Sociétal de Covéa.

« Cet engagement porte sur trois grands domaines. Le premier concerne notre propre activité avec un objectif de réduction de 3 % par an de nos émissions directes sur 2022-2024. Nous avons pour cela mis en œuvre 15 projets, dont l'amplification du télétravail (50 % de nos collaborateurs peuvent télétravailler 2 jours par semaine), le passage progressif de notre flotte auto à l'hybride et à l'électrique, la construction d'ombrières photovoltaïques sur nos parkings ou encore une politique interne pour changer les comportements (tri des déchets, recyclage, économie circulaire...).

En tant qu'investisseur immobilier et financier, Covéa a également une responsabilité. C'est le deuxième domaine sur lequel nous agissons en rénovant les biens que nous acquérons et en orientant progressivement nos investissements vers des activités durables.

Enfin, en tant qu'assureur et leader en auto et en habitation, nous agissons sur les émissions de nos propres clients. La mobilité et l'habitat sont responsables de 54 % des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi nous proposons des solutions : réparation durable, services de rénovation énergétique...

Covéa est un grand Groupe qui a la capacité d'agir et veut jouer pleinement son rôle d'acteur responsable et engagé. Nous avons dessiné notre trajectoire bas-carbone et nous ne sommes qu'au début de l'histoire. »



LA PRÉVENTION VA ÊTRE DE PLUS EN PLUS DÉTERMINANTE

de transition climatique », rappelle Mireille Aubry, directrice Veille et Normes Prudentielles chez Covéa. Une question cependant commence à s'imposer dans le débat : à plus long terme, pourra-t-on continuer à assurer certains périls face au risque climatique si les mesures de prévention ne sont pas suffisamment importantes et les risques suffisamment répartis ? Si l'aléa disparaît et que le risque devient systémique, l'assurance n'a dès lors plus de raison d'être. En d'autres termes, elle ne peut plus être la seule solution.

« *C'est là qu'intervient le concept de responsabilité partagée ou de shared resilience solution* », souligne Mireille Aubry. « *L'idée, en somme, est que chacun détient une partie de la solution.* » En l'occurrence, au-delà des



Seuls 10 % à 13 % des actifs des assureurs en Europe sont exposés au risque de transition climatique.

Mireille Aubry,
Directrice Veille et Normes Prudentielles
chez Covéa

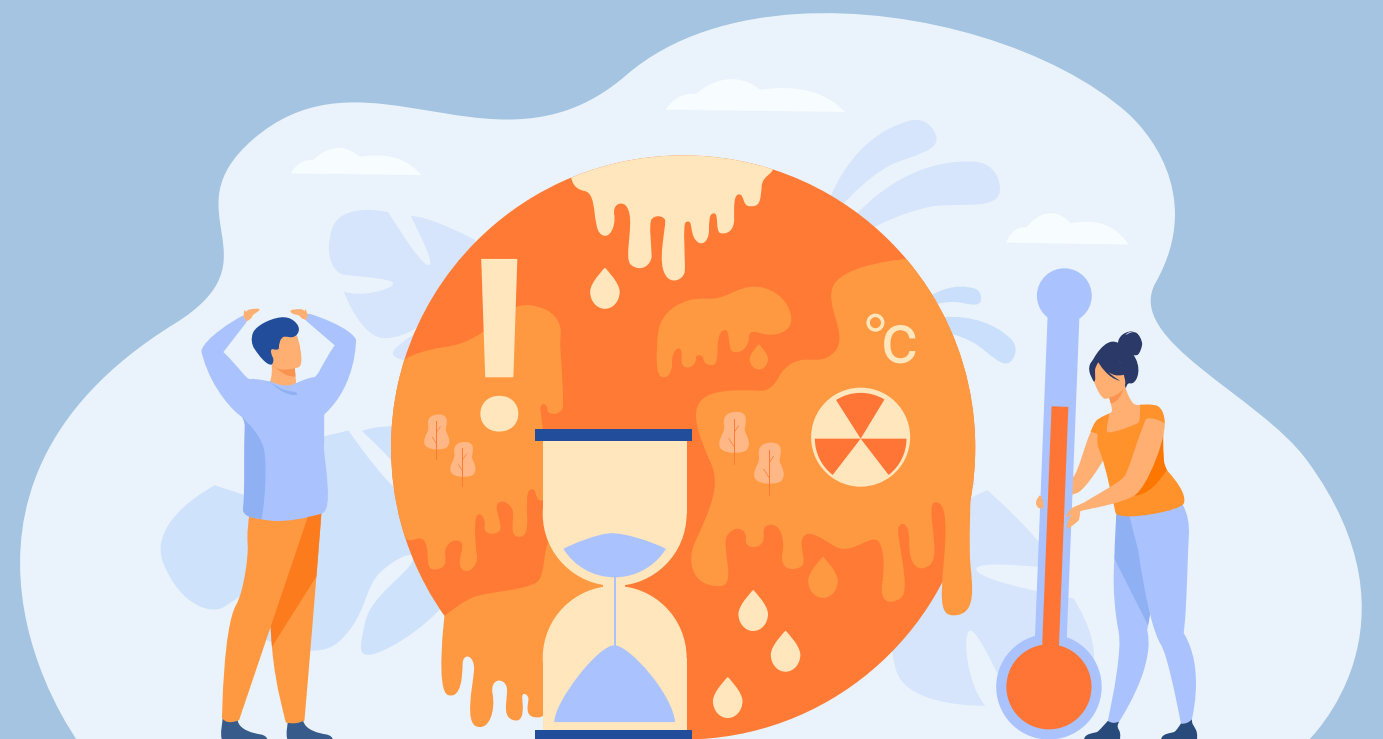
assureurs et des réassureurs, le risque climatique, par son caractère systémique, doit également être porté par tous les acteurs concernés, à commencer par les autorités publiques à même d'édicter des mesures incitatives et des règles en faveur d'une meilleure adaptation à ce type de risque. Les assurés ont également un rôle à jouer en prenant conscience de ce risque et en adoptant les bonnes pratiques. Enfin, les entreprises doivent faire des techniques de maîtrise et d'éviction des risques une priorité.

ENGAGÉ ET PROACTIF

Au cœur de cette responsabilité partagée, l'assureur a évidemment une position centrale. « *En tant qu'expert des risques, il est particulièrement bien placé, voire le mieux placé, pour acculturer au risque climatique et permettre à chacun de prendre conscience de l'enjeu. Cela passe d'abord par la diffusion de la prévention qui va devenir un axe de plus en plus déterminant* », note Mireille Aubry. L'assureur n'est plus cantonné à un simple rôle d'assureur-payeur. Il est appelé à devenir de plus en plus un assureur engagé et proactif dans la gestion des risques liés au changement climatique. Un engagement indispensable pour continuer à accompagner la société dans son développement et ses défis et proposer des garanties d'assurance à des coûts acceptables pour les assurés.

(1) <https://www.franceassureurs.fr/>

LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE À L'HORIZON 2050





Romain Marteau

LE LIVRE BLANC PUBLIÉ PAR COVÉA ET RISK WEATHER TECH SUR LES RISQUES CLIMATIQUES APORTE UN NOUVEL ÉCLAIRAGE SUR LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA SINISTRALITÉ DES CATASTROPHES NATURELLES FUTURES. EXPLICATIONS DE **ROMAIN MARTEAU**, MODÉLISATEUR CATASTROPHES NATURELLES ET CLIMATOLOGUE CHEZ COVÉA, ET **GILLES ANDRÉ**, CEO DE RISK WEATHER TECH.



Gilles André

Quels sont les principaux enseignements du Livre blanc publié par Covéa et Risk Weather Tech sur les risques climatiques et l'assurance ?

Gilles André : Nos principales conclusions montrent qu'à l'horizon 2050 les inondations seront plus fréquentes sur l'ensemble du territoire français : plus élevées sur les deux tiers nord du pays en moyenne annuelle, et plus rares mais plus intenses sur un grand quart sud-est. La sinistralité liée aux risques d'inondation de plaine devrait augmenter de 110%. Quant aux crues éclair et au ruissellement associé, la hausse de la sinistralité attendue est de l'ordre de +130%. Les secteurs industriels et les zones commerciales, historiquement situés en zones inondables, seront donc particulièrement affectés par cette augmentation importante du risque d'inondation. Les orages de grêle devraient aussi connaître une augmentation importante sur l'ensemble du territoire (+40%) et toucher des secteurs épargnés actuellement. La moitié nord de la France connaîtra la plus forte augmentation du nombre de chutes de grêle, mais les zones les plus fortement exposées actuellement resteront toujours les plus à risque. La charge sinistre devrait augmenter de 20%.



La sinistralité liée au risque d'inondation de plaines devrait augmenter de 110%.

Gilles André



L'INONDATION ET LA SÉCHERESSE SERONT LES PÉRILS LES PLUS EXACERBÉS DANS LE FUTUR.

ROMAIN MARTEAU,
MODÉLISATEUR
CATASTROPHES NATURELLES
ET CLIMATOLOGUE
CHEZ COVÉA

Romain Marteau : Les sécheresses devraient également se renforcer et conduire à une hausse de la charge sinistre de l'ordre de +60% sur les expositions Covéa. L'aléa, modélisé à partir de l'éligibilité hydrométéorologique, devrait augmenter de 70% sur l'ensemble du territoire métropolitain. La branche multirisque habitation concentrera la majorité des sinistres.

Quelles sont globalement les démarches à adopter pour limiter les risques ?

R.M. : Cela passe par le développement de politiques de prévention et d'adaptation. L'idée étant d'accélérer le déploiement de dispositifs pour rendre l'habitat et plus généralement l'ensemble des risques plus résilients face au défi du changement climatique.

Plus spécifiquement, quelles solutions existent sur chacun des 4 grands risques climatiques : inondation, sécheresse, tempête et grêle ?

R.M. : L'inondation et la sécheresse seront les périls les plus exacerbés dans le futur, un programme de recherche vise à développer des solutions de prévention innovantes pour rendre l'habitat plus résilient. À titre d'exemple,



Quel est le bénéfice d'outils d'anticipation et d'analyse des événements climatiques comme Coventéo ?

R.M. : Notre gamme d'outils Coventéo facilite l'intégration et la transposition de l'évolution des aléas climatiques à fine échelle et selon différentes trajectoires climatiques en sinistralité à partir de modèles d'endommagement développés et calibrés en fonction de nos propres expériences sinistres. Cet outil nous permet d'anticiper et de maîtriser les risques climatiques sous-jacents à nos portefeuilles à moyen terme.

Quels autres types d'outils peuvent être utiles en matière de prévention ?

G.A. : Nous distinguons d'une part les outils législatifs et/ou réglementaires comme la loi Elan de 2018 (étude de sol préalable à la construction d'une maison selon le terrain) ou les normes de constructions locales et d'autre part la prévention que peut faire l'expert lors des visites de risques.

En quoi, selon vous, le changement climatique va-t-il changer le business assurantiel ?

G.A. : Le secteur de l'assurance ne peut continuer à opérer comme il l'a toujours fait. Dans la pratique, il faudra bien accepter que certains gros risques ne sont plus assurables tels quels et que des aménagements seront nécessaires pour les rendre plus résilients et donc de nouveau assurables. D'un autre côté, tous les leviers de la mutualisation n'ont pas encore été activés, et plus particulièrement ceux de la mutualisation spatiale qui nécessiteront des outils de contrôles d'accumulations locales vis-à-vis des différents périls naturels. Enfin, une tarification plus juste permettant un partage de la prise de risque entre assuré et assureur devra être envisagée, en s'accompagnant de programmes de prévention et de réduction des risques.



La branche multirisque habitation concentrera la majorité des sinistres.

Romain Marteau

des expérimentations sont menées pour équiper les maisons situées en zones inondables de portes étanches ou de batardeaux en fonction des préconisations réglementaires des Plans de prévention des risques (PPR) locaux. En matière de sécheresse, Covéa teste des solutions innovantes pour réduire les désordres liés au retrait-gonflement des argiles (procédés de traitements et de stabilisation des argiles gonflantes testés en laboratoire avec le CEREMA et méthodes douces de réhydratation des sols - projet MACH/Maison confortée par humidification).

G.A. : Pour la grêle, il existe des solutions basées sur la protection des biens (cultures, parcs auto...) par des filets paragrêles. Certains matériaux de couvertures présentent aussi une grande résistance aux impacts de grêlons.

ETI : QUELLES MESURES PRENDRE POUR ATTÉNUER L'IMPACT DU RISQUE CLIMATIQUE ?

ENTRETIEN CROISÉ ENTRE **ÉLISE TISSIER**,
DIRECTRICE DE BPIFRANCE LE LAB, ET
CLÉMENT LE GOUVELLO, CLIMATE EXPERT,
SUSTAINABILITY SERVICES CHEZ KPMG FRANCE.

Quelle est la réalité du risque climatique pour les ETI ?

Clément Le Gouvello : Les ETI, comme l'ensemble des entreprises, sont soumises à deux catégories de risques climatiques : les risques physiques (tempêtes, inondations...) et les risques de transition (réglementaires, technologiques, réputation et marché). Les parties prenantes des ETI (investisseurs, prêteurs, assureurs, actionnaires, consommateurs) ont des attentes de plus en plus fortes sur la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, comme en témoigne notre dernière étude Global CEO Outlook 2021 sur la vision et les enjeux des dirigeants à travers le monde.

La réglementation européenne évolue rapidement afin de prendre davantage en compte les enjeux liés aux effets du changement climatique. Au-delà du climat, ces mêmes entreprises devront bientôt évaluer leurs activités par rapport aux objectifs de durabilité pour l'eau et les ressources marines, l'économie circulaire, la prévention et le recyclage de déchets, la pollution et des écosystèmes sains.

Dans quelle mesure les ETI prennent-elles en compte ce risque ?

C. L.G. : Au-delà de certaines activités d'ores et déjà soumises aux aléas météorologiques (bris de machines, incendies, explosions...), la prise en compte des risques climatiques dans les

modèles d'affaires des ETI reste relativement moins importante que dans ceux des entreprises cotées. Les principaux freins sont le manque de temps et de ressources, les coûts de mise en place des changements et les difficultés à répercuter les changements dans l'organisation. Quand bien même les entreprises disposent d'un département des risques, conscient des aléas que le changement climatique fait peser sur leur entreprise et leurs chaînes de valeur, l'identification et l'intégration des risques climatiques restent aujourd'hui très inégales au sein des entreprises (toutes tailles confondues).

Quelles sont les mesures à prendre pour limiter ces risques ?

C. L.G. : Les ETI peuvent commencer par identifier les risques physiques et de transition qui peuvent les impacter, élaborer des plans adaptés aux différents scénarios d'évolution du réchauffement climatique, prendre en compte cette question dans leur politique de gestion des risques avec de possibles opportunités, se doter d'outils de mesure pour évaluer et suivre leur empreinte carbone, et enfin mettre en place une gouvernance assortie d'une politique de sensibilisation interne. Pour cela, il est possible de s'appuyer sur différents acteurs de leur écosystème, publics et privés, internes ou externes.

Les investisseurs, par exemple, ont leur rôle à jouer pour sensibiliser le management aux activités considérées comme « durables », mais aussi les assureurs et courtiers pour lesquels l'analyse des risques est le cœur de métier. Ces derniers sont souvent très bien placés pour les identifier, les quantifier, déterminer les mesures d'atténuation ou d'adaptation et sensibiliser à la culture du risque.

CLÉMENT LE GOUVELLO

2021
Climate Expert, Sustainability Services chez KPMG France

2020
Manager commercial chez EcoAct

2018
Chef de projet - chez PUR Projet

2009
Finance Manager, Trésorier chez InterGen



ÉLISE TISSIER
2013
Directrice de Bpifrance
Le Lab
2012
Responsable du pilotage
stratégique chez KPMG
2009
Responsable Reporting
financier chez KPMG
2008
Contrôleuse de gestion
chez KPMG
2005
Auditrice financière -
Département Industries
chez KPMG

Quelle est la réalité du risque climatique pour les ETI ?

Élise Tissier : Pour ma part, plutôt que de risque climatique, je préfère parler d'enjeu ou de transition climatique dans une approche plus positive où des opportunités sont à saisir. Comme toute organisation, les ETI doivent bien sûr répondre à l'enjeu climatique. Sur ce point toutefois, on parle beaucoup d'empreinte carbone, autrement dit de l'impact de l'entreprise sur le climat, mais moins de l'impact du climat sur les entreprises. Or, il faut aussi en tenir compte. L'actualité sur les catastrophes naturelles notamment nous le démontre de plus en plus.

Dans quelle mesure les ETI prennent-elles en compte ce risque ?

E. T. : Dans l'étude que nous avons publiée en juillet 2020 sur « Les dirigeants de PME-ETI face à l'urgence climatique »⁽¹⁾, 80 % des ETI ont réellement pris conscience de cet enjeu.

Et 67 % agissent même par conviction. L'enquête montre également que le tiers des ETI qui a été touché par un aléa climatique a une perception encore plus forte du sujet et a mis en place des actions d'adaptation. Plus de 70 % des ETI intègrent ainsi l'enjeu climatique dans leur stratégie et suivent régulièrement le sujet. Enfin, et ceci explique aussi cet engagement plus fort, les ETI, contrairement aux PME, doivent gérer une exposition réglementaire plus grande, notamment en matière d'empreinte carbone.

Quelles sont les mesures à prendre pour limiter ces risques ?

E. T. : En partant du triptyque « s'informer, évaluer, agir », on observe que le niveau d'information a une incidence directe sur l'action qui est concrètement engagée. Par ailleurs, s'il faut bien sûr évaluer son bilan carbone, cela ne peut pas être l'alpha et l'oméga d'une stratégie d'entreprise dans ce domaine. Il est important aussi de réinterroger son business model pour l'adapter à l'enjeu climatique et trouver ainsi de nouvelles opportunités. C'est ce que nous appelons chez Bpifrance l'« écoopportunité ». Une entreprise comme Noremat, spécialiste des matériels de maintenance des accotements routiers, a su ainsi adapter son offre à la transition climatique. Elle a notamment décidé de valoriser la biomasse issue de l'entretien des bords de route à des fins énergétiques et développer une activité de réparation et de reconditionnement de ses matériels.

(1) https://lelab.bpifrance.fr/get_pdf/1815/bpifrance_le_lab_climat_110x177_062020_cl_num_v10.pdf



CHARLES DUMARTINET

COVISIONMAP, UN OUTIL DE VISUALISATION DES EXPOSITIONS AUX RISQUES CLIMATIQUES

LA MODÉLISATION DES RISQUES CLIMATIQUES PERMET DE MESURER LES DEGRÉS D'EXPOSITION DES PORTEFEUILLES CLIENTS ET DE METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION. DANS CE DOMAINE, COVISIONMAP EST UNE RÉFÉRENCE SUR LE MARCHÉ.

Les entreprises sont en attente de solutions face aux risques majeurs et notamment climatiques. En augmentation constante, ces derniers peuvent en effet impacter très lourdement leurs activités. « *De grands comptes ont exprimé des attentes fortes dans ce domaine vis-à-vis des équipes MMA Entreprise afin d'être accompagnés dans la gestion des risques* », déclare Charles Dumartinet, responsable des risques majeurs pour le Groupe Covéa. « *Notre objectif est de faire bénéficier nos clients de nos savoir-faire et de notre outil Covisionmap, dans le but de mieux sensibiliser et accompagner les risk managers dans la gestion de leurs expositions.* »

Déployée dès 2012 auprès des souscripteurs et préventeurs MMA, la solution numérique de visualisation des expositions Covisionmap facilite la réalisation des diagnostics locaux sur l'ensemble des risques au niveau de chaque bâtiment ou parcelle, mais également le passage en revue de toutes les expositions d'une société. Conçu pour les risk managers, Covisionmap propose une

cartographie des douze principaux aléas des entreprises, dont les catastrophes naturelles. Constamment amélioré, l'outil dispose depuis 2021 d'une version internationale.

DIX-HUIT MOIS DE R&D

« *Les équipes d'experts en CAT Modeling de Covéa ont modélisé l'ensemble des périls climatiques et naturels au niveau mondial afin d'apporter une connaissance globale à nos clients, à nos apporteurs et à nos collaborateurs* », explique Charles Dumartinet. Dix-huit mois de R&D ont été nécessaires pour modéliser les douze principaux périls en France et à l'international. Ce fut notamment le cas pour la modélisation des risques impacts de foudre et inondation. « *L'outil Covisionmap a évolué pour proposer des fonctionnalités innovantes adaptées aux attentes des équipes MMA Entreprise et des risk managers* », ajoute le responsable des risques majeurs pour le Groupe Covéa.

Pour arriver à ce résultat, qui fait aujourd'hui de Covéa la référence sur le marché de ces travaux de modélisation, le Groupe a dû mobiliser de nombreuses compétences : des géomaticiens, des CAT modelers, des ingénieurs hydrologues, des climatologues, des météorologistes... « *Cette équipe pluridisciplinaire a procédé à tout un travail de modélisation avant de développer des solutions informatiques innovantes* », souligne Charles Dumartinet.

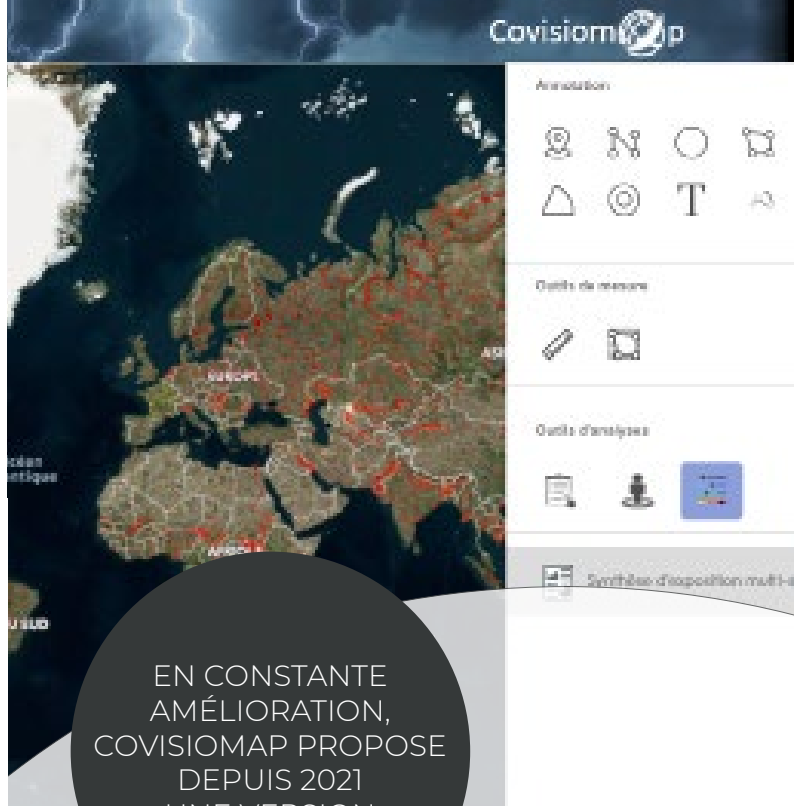


L'ambition à terme est de franchir une nouvelle étape avec un système d'alerte et d'identification des éventuels dommages.

Les nombreuses fonctionnalités de Covisiomap (scoring de risques, cartographie multi périls, géocodage des sites, fonctions d'analyse...) rendent accessible l'analyse approfondie des expositions. « *En pouvant déterminer avec une extrême précision (à la rue près) le nombre de sites exposés selon une graduation du vert à l'orange puis au rouge, nous disposons d'une vue à 360° de l'exposition de notre portefeuille et sommes ainsi capables d'en faire une revue très détaillée dans le monde entier. L'outil permet de répertorier les risques des sites existants, mais aussi d'identifier les meilleurs endroits pour implanter un nouveau site* », explique Charles Dumartinet.

Grâce à Covisiomap, les souscripteurs ont la possibilité de mener une analyse documentée du risque afin de décider de l'intégrer ou non au portefeuille. En cas d'exposition, les préventeurs peuvent alors proposer aux clients des actions de prévention, par exemple, en cas de risque inondation, en surélevant les stocks ou en installant des batardeaux et plus largement en aidant le client à faire évoluer son Plan de continuité d'activité (PCA).

« *À terme, l'ambition de Covisiomap est de franchir une nouvelle étape en permettant d'alerter les risk managers d'un risque majeur à venir via un système d'alerte et d'identification des éventuels dommages* », lance Charles Dumartinet. L'outil de Covéa a déjà pu tester ce cas de figure pour un grand compte implanté à l'international. « *Notre mission est d'assurer et de couvrir les clients en cas de dommages, mais aussi de les sensibiliser à d'éventuels sinistres. Or, pour cela, il faut bien connaître les risques, un savoir-faire indispensable pour souscrire et tarifer correctement un risque. C'est là toute la finalité de Covisiomap* », conclut Charles Dumartinet qui rappelle qu'« *au moment où les risques climatiques ne cessent de s'accroître, l'intérêt commun de l'assureur, du courtier et du client est plus que jamais de construire ensemble des réponses afin de favoriser les bons réflexes et ainsi de faire baisser le taux de sinistralité* ».



EN CONSTANTE AMÉLIORATION, COVISIOMAP PROPOSE DEPUIS 2021 UNE VERSION INTERNATIONALE



LA PLANÈTE ASSURANCE S'ADAPTE AU RISQUE CLIMATIQUE

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE SECTEUR DE L'ASSURANCE NE CESSE DE PRENDRE DE L'AMPLEUR AUX QUATRE COINS DE LA PLANÈTE.

ÉTATS-UNIS

UNE FACTURE DE PLUS EN PLUS LOURDE

Le marché de l'assurance aux États-Unis table sur une facture de plus de 105 milliards de dollars à la suite des catastrophes naturelles qui ont frappé le pays en 2021. Les tornades qui ont dévasté six États du Midwest et du Sud en décembre ont causé à elles seules quelque 5 milliards de dollars de pertes assurées, selon les premières estimations. Des études évaluent que le réchauffement des températures de surface du golfe du Mexique pourrait allonger la saison des intempéries sur l'Amérique du Nord.

Source : <https://www.insurancebusinessmag.com/asia/news/breaking-news/hk-insurance-authority-hosts-climate-change-panel-discussion-321584.aspx>



GRANDE-BRETAGNE

CHANGEMENT DE PARADIGME

Selon les analystes du cabinet de courtage britannique Howden, la menace croissante du changement climatique et son influence sur la gravité de nombreuses catastrophes assurées rendent caduque toute distinction entre les risques majeurs et secondaires (« *peak and non-peak perils* »). Cela a déjà une incidence sur les prix en hausse pour la couverture d'événements majeurs de plus en plus nombreux. Un enjeu de taille pour l'année 2022, selon Howden.

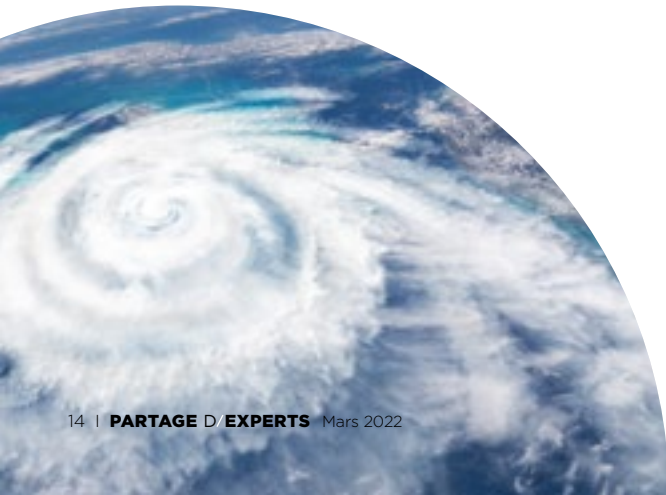
Source : <https://www.reinsurancene.ws/climate-change-making-peak-peril-distinctions-irrelevant-howden/>

AFRIQUE

MONITORING DES CULTURES

La plateforme numérique agCelerant surveille les champs des petits exploitants en temps réel avec des pluviomètres recyclables dotés de la technologie « Internet des objets » afin d'optimiser les offres proposées par les fournisseurs de services bancaires ou d'investissement, notamment en matière de gestion des risques climatiques. Après le Kenya et la Tanzanie, le Ghana et l'Éthiopie et à terme le Mali, le Burkina Faso et le Sénégal devraient à leur tour adopter cette technologie.

Source : <https://www.euractiv.com/section/all/opinion/matching-farmers-to-innovation-in-africa-makes-communities-resilient-to-climate-change/>





ALLEMAGNE

LE CLIMAT, UN RISQUE SYSTÉMIQUE

En décembre 2021, le réassureur allemand Munich Re a considéré le climat comme un risque systémique dans un contexte d'augmentation continue de la probabilité d'événements météorologiques extrêmes. Le Groupe compte réduire son investissement et son exposition aux souscriptions dans des secteurs qui contribuent de manière significative aux émissions de CO₂ et réorienter ces derniers vers la technologie verte.

Source : <https://www.reinsurancene.ws/munich-re-treating-climate-as-systemic-risk-analysts/>

CHINE

CRÉER UN ÉCOSYSTÈME POUR L'ASSURANCE VERTE

L'Insurance Authority de Hong Kong a organisé le 10 janvier 2022 une table ronde sur la manière dont le secteur de l'assurance peut gérer et atténuer les risques liés au climat. La conférence, intitulée « Innovating Insurance to Combat Climate Change », a notamment évoqué les besoins et les lacunes en matière de données liées au climat. L'Insurance Authority compte ainsi consolider le statut de Hong Kong « en tant que centre mondial de gestion des risques et continuer à entretenir un écosystème dynamique pour l'assurance verte ».

Source : <https://www.insurancebusinessmag.com/asia/news/breaking-news/hk-insurance-authority-hosts-climate-change-panel-discussion-321584.aspx>



AUSTRALIE

LES PROPRIÉTÉS CÔTIÈRES POURRAIENT PERDRE DE LA VALEUR D'ICI 2023

Karl Mallon, directeur général de Climate Valuation, a déclaré que les grandes banques étaient déjà invitées par leur régulateur à évaluer les risques pour leurs entreprises dus au changement climatique, tels que les prêts pour les propriétés à risque d'inondation. Les « acheteurs de maison doivent se demander s'ils continueront de pouvoir souscrire une assurance ou de pouvoir vendre leur maison dans quelques années s'ils se trouvent dans une zone à haut risque », a-t-il ajouté.

Source : <https://www.smh.com.au/property/news/coastal-properties-at-highest-climate-risk-could-fall-in-value-in-18-months-20211217-p59ild.html>





LA MEILLEURE FAÇON
DE LIMITER UNE FLAMBÉE
DES PRIMES SERAIT DE
CONSIDÉRER LES EFFORTS
DE PRÉVENTION INDIVIDUELS
DANS LE CONTRAT
D'ASSURANCE, EN AMONT
DES ÉVÉNEMENTS
EXTRÊMES.

**BENJAMIN POUDRET, PARTNER,
HEAD OF MODELING & RISK P&C
CHEZ ADDACTIS FRANCE**

Les risques liés aux changements climatiques ne cessent de croître depuis des années. Aujourd'hui, les effets néfastes sur l'environnement sont nettement visibles et, en l'absence de mesures internationales en faveur du climat, la température moyenne mondiale et les risques physiques associés continueront d'augmenter. Le coût des sinistres sur la période 2020-2050 pourrait doubler par rapport aux 30 années précédentes (rapport publié en octobre par France Assureurs). Ceci défavorisera les assureurs notamment sur leur risque de souscription ou leurs actifs et, *in fine*, remettra en cause leurs stratégies commerciales.

Le succès de la mutation du paysage de l'assurance face aux changements climatiques passera par la création de couvertures d'assurance qui aligneront les intérêts financiers des assurés à leur attitude, favorisant de meilleurs résultats climatiques. Les assureurs vont devoir faire évoluer leurs contrats en jouant sur la prime, le niveau de franchise ou le montant maximal d'indemnisation, avec le risque d'accroître les inégalités en défavorisant les habitants des zones les plus sensibles. La meilleure façon de limiter une flambée des primes serait de considérer les efforts de prévention individuels dans le contrat d'assurance, en amont des événements extrêmes. Encore peu pratiqués lors de la souscription de contrats d'assurance, ces efforts contribueraient à réduire la fréquence et l'intensité des sinistres et pourraient mécaniquement faire baisser la prime d'assurance.

BIOGRAPHIE

Septembre 2020
Nomination en tant
qu'associé au sein
d'Addactis

Octobre 2018
Head of Modeling &
Risk P&C, membre du
comité de direction
Addactis France

Mai 2014
Responsable
Modélisation et
Solvabilité 2 du Pôle
IARD d'Addactis
France (ex-Actuaris)

2007-2014
Conseiller d'études
actuarielles au sein
d'AXA France

Juillet 2007
Diplôme statisticien
économiste de
l'ENSAE
spécialisation
Actuariat